# Département de la MEUSE

### Arrondissement de VERDUN

### **Canton de CLERMONT-EN-ARGONNE**





# CONVENTION DE LOCATION SALLE DES FETES DE CONSENVOYE

Monsieur André DORMOIS, Maire de Consenvoye, responsable de la commune de Consenvoye, d'une part, et,	a location de la salle des fêtes, représentant la
Monsieur – Madame – Assocation	
(joindre impérativement copie recto-verso de	la carte d'identité)
Demeurant:	
Code Postal :Commune :	, d'autre part,
Téléphone:	
Adresse mail:@	
Vu la délibération n° 22-16 du Conseil Municipal en date du 28 mars 20	022,
CONVIENNENT DE CE QU	I SUIT
Article 1 : La commune de Consenvoye met la salle des fêtes à la dispositi	on:
Du àher	
Auàhe	ures
Pour l'organisation : (merci d'indiquer ci-dessous le	e motif de la réservation)
Article 2: L'organisateur certifie:  - Avoir pris connaissance des lieux, en particulier des consignes - Avoir souscrit une police d'assurance couvrant tous les domms mis à sa disposition et de fournir à Monsieur André DORMOIS  Article 3: Au cours de l'utilisation des locaux mis à sa disposition, l'or - à en assurer le gardiennage, - à faire respecter les règles de sécurité par les participants, - à assurer l'encadrement des activités, - à signaler sans délai les défectuosités susceptibles de causer de - à veiller à ne pas perturber le voisinage,	ages pouvant résulter de l'utilisation des locaux l'attestation d'assurance avant la location. rganisateur s'engage
Article 4: La salle délivrée propre et bien rangée sera rendue dans le mêm	e état.
Article 5 : L'utilisateur prendra soin des locaux et du matériel mis à sa dis a charge de l'organisateur, un état des lieux sera effectué à l'arrivée et au c	
Article 6 : L'utilisateur s'engage à ne pas sous-louer la salle et prendra co par délibération du Conseil Municipal.	onnaissance des tarifs de location qui sont fixés
Le Maire, André DORMOIS,	L'Organisateur

*Mairie de Consenvoye* 22 bis, Petite Rue 55110 CONSENVOYE

E-mail: mairie@consenvoye.fr

**Téléphone**: 03.29.85.86.75

**Site**: www.consenvoye.fr

# Choix de la location

La location débute à la remise des clés après l'état des lieux d'entrée et se termine à la restitution des clés avant l'état des lieux de sortie

La salle polyvalente a une capacité de 130 personnes au maximum.

#### Location longue durée = durée de la location supérieure à 24h et inférieur à 48h

Habitants du village et associations du village - Salle seule = 215 €   Personnes de l'extérieur - Salle seule = 305 €   Du Ier avril au 30 septembre électricité et chauffage compris   Habitants du village et associations du village - Salle seule = 155 €   Personnes de l'extérieur - Salle seule = 245 €   Personnes de la cuisine en option facturé 30 €   Nettoyage de la salle en option hors vaisselle facturé 30 €   Salle seule = 245 €   Personnes de la cuisine en option hors vaisselle facturé 30 €   Salle seule = 160 €   Personnes de la location supérieure à 6h et inférieure à 24h00   Du 1er octobre au 31 mars électricité, chauffage et nettovage <sup>(1)</sup> de la salle compris   Habitants du village et associations du village - Salle seule = 160 €   Personnes de l'extérieur - Salle seule = 200 €   Du 1er avril au 30 septembre électricité, chauffage et nettovage <sup>(1)</sup> de la salle compris   Habitants du village et associations du village - Salle seule = 120 €   Personnes de l'extérieur - Salle seule = 160 €   Personnes de l'extérieur - Salle seule = 160 €   Personnes de l'extérieur - Salle seule = 160 €   Personnes de l'extérieur - Salle seule = 160 €   Personnes de l'extérieur - Salle seule = 160 €   Personnes de l'extérieur - Salle seule = 80 €   Location de la salle et cuisine compris   Location cuisine = 50 €   Personnes de l'extérieur - Salle seule = 80 €   Location couvert = 1,00 €/personne (préciser le nombre de personne)   Location percolateur = 15 €   Versement d'un chèque de caution de 300 €   Personne caution de 200 €   Versement d'un chèque de caution de 300 €   Personne caution de 200 €   Personn	Du 1 <sup>er</sup> octobre au 31 mars électricité et chauffage compris	Du 1 <sup>er</sup> octobre au 31 mars électricité et chauffage compris		
Du ler avril au 30 septembre électricité et chauffage compris  □ Habitants du village et associations du village - Salle seule = 155 €  □ Personnes de l'extérieur - Salle seule = 245 €  □ Nettoyage de la salle en option facturé 30 € □ Nettoyage de la cuisine en option hors vaisselle facturé 30 € □ Facturation de 35 € par tranche 24 h de location supplémentaire au-delà de 48h00.  Location movenne durée = durée de la location supérieure à 6h et inférieure à 24h00  Du les octobre au 31 mars électricité, chauffage et nettoyage de la salle compris  □ Habitants du village et associations du village - Salle seule = 160 € □ Personnes de l'extérieur - Salle seule = 200 €  Du les avril au 30 septembre électricité, chauffage et nettoyage de la salle compris □ Habitants du village et associations du village - Salle seule = 120 € □ Personnes de l'extérieur - Salle seule = 160 € □ Supplément nettoyage de la cuisine hors vaisselle facturé 30 €, si cuisine louée en plus.  Vin d'honneur : durée de la location inférieure à 6h, électricité, chauffage et nettoyage de la salle et cuisine compris □ Habitants du village et associations du village - Salle seule = 40 € □ Personnes de l'extérieur - Salle seule = 80 €  Les options facturées en plus de la location de la salle : □ Location cuisine = 50 € □ Location couvert = 1,00 €/personne (préciser le nombre de personne) □ Location percolateur = 15 €	☐ Habitants du village et associations du village	- Salle seule = 215 €		
Habitants du village et associations du village - Salle seule = 155 €   Personnes de l'extérieur - Salle seule = 245 €   Nettoyage de la salle en option facturé 30 €   Nettoyage de la cuisine en option hors vaisselle facturé 30 €   Facturation de 35 € par tranche 24 h de location supplémentaire au-delà de 48h00.   Location movenne durée = durée de la location supérieure à 6h et inférieure à 24h00   Du 1er octobre au 31 mars électricité, chauffage et nettovage (1) de la salle compris   Habitants du village et associations du village - Salle seule = 160 €   Personnes de l'extérieur - Salle seule = 200 €   Du 1er avril au 30 septembre électricité, chauffage et nettovage (1) de la salle compris   Habitants du village et associations du village - Salle seule = 120 €   Personnes de l'extérieur - Salle seule = 160 €   Supplément nettoyage de la cuisine hors vaisselle facturé 30 €, si cuisine louée en plus.   Vin d'honneur : durée de la location inférieure à 6h, électricité, chauffage et nettovage (1) de la salle et cuisine compris   Habitants du village et associations du village - Salle seule = 40 €   Personnes de l'extérieur - Salle seule = 80 €   Les options facturées en plus de la location de la salle :   Location cuisine = 50 €   Location couvert = 1,00 €/personne (préciser le nombre de personne)	☐ Personnes de l'extérieur - Salle seule = 305 €			
Personnes de l'extérieur - Salle seule = 245 €   Nettoyage de la salle en option facturé 30 €   Securation de 35 € par tranche 24 h de location supplémentaire au-delà de 48h00.   Location movenne durée = durée de la location supérieure à 6h et inférieure à 24h00   Du 1er octobre au 31 mars électricité, chauffage et nettoyage (1) de la salle compris   Habitants du village et associations du village - Salle seule = 160 €   Personnes de l'extérieur - Salle seule = 200 €   Du 1er avril au 30 septembre électricité, chauffage et nettoyage (1) de la salle compris   Habitants du village et associations du village - Salle seule = 120 €   Personnes de l'extérieur - Salle seule = 160 €   Supplément nettoyage de la cuisine hors vaisselle facturé 30 €, si cuisine louée en plus.   Vin d'honneur : durée de la location inférieure à 6h, électricité, chauffage et nettoyage (1) de la salle et cuisine compris   Habitants du village et associations du village - Salle seule = 40 €   Personnes de l'extérieur - Salle seule = 80 €   Location cuisine = 50 €   Location cuisine = 50 €   Location couvert = 1,00 €/personne (préciser le nombre de personne)	Du 1er avril au 30 septembre électricité et chauffage compris			
Nettoyage de la salle en option facturé 30 €   Nettoyage de la cuisine en option hors vaisselle facturé 30 €   Facturation de 35 € par tranche 24 h de location supplémentaire au-delà de 48h00.   Location movenne durée = durée de la location supérieure à 6h et inférieure à 24h00   Du 1er octobre au 31 mars électricité, chauffage et nettoyage <sup>(1)</sup> de la salle compris   Habitants du village et associations du village - Salle seule = 160 €   Personnes de l'extérieur - Salle seule = 200 €   Du 1er avril au 30 septembre électricité, chauffage et nettoyage <sup>(1)</sup> de la salle compris   Habitants du village et associations du village - Salle seule = 120 €   Personnes de l'extérieur - Salle seule = 160 €   Supplément nettoyage de la cuisine hors vaisselle facturé 30 €, si cuisine louée en plus.   Vin d'honneur : durée de la location inférieure à 6h, électricité, chauffage et nettoyage <sup>(1)</sup> de la salle et cuisine compris   Habitants du village et associations du village - Salle seule = 40 €   Personnes de l'extérieur - Salle seule = 80 €   Les options facturées en plus de la location de la salle :   Location cuisine = 50 €   Location couvert = 1,00 €/personne (préciser le nombre de personne)   Location percolateur = 15 €	☐ Habitants du village et associations du village	- Salle seule = 155 €		
□ Nettoyage de la cuisine en option hors vaisselle facturé 30 € Facturation de 35 € par tranche 24 h de location supplémentaire au-delà de 48h00.  Location movenne durée = durée de la location supérieure à 6h et inférieure à 24h00  Du 1er octobre au 31 mars électricité, chauffage et nettoyage (1) de la salle compris  □ Habitants du village et associations du village - Salle seule = 160 €  □ Personnes de l'extérieur - Salle seule = 200 €  Du 1er avril au 30 septembre électricité, chauffage et nettoyage (1) de la salle compris  □ Habitants du village et associations du village - Salle seule = 120 €  □ Personnes de l'extérieur - Salle seule = 160 €  □ Supplément nettoyage de la cuisine hors vaisselle facturé 30 €, si cuisine louée en plus.  Vin d'honneur : durée de la location inférieure à 6h, électricité, chauffage et nettovage (1) de la salle et cuisine compris  □ Habitants du village et associations du village - Salle seule = 40 €  □ Personnes de l'extérieur - Salle seule = 80 €  Les options facturées en plus de la location de la salle :  □ Location cuisine = 50 €  □ Location couvert = 1,00 €/personne (préciser le nombre de personne)  □ Location percolateur = 15 €	☐ Personnes de l'extérieur - Salle seule = 245 €			
Du 1er octobre au 31 mars électricité, chauffage et nettoyage <sup>(1)</sup> de la salle compris	☐ Nettoyage de la cuisine en option hors vaisselle facturé 30 €	de 48h00.		
Habitants du village et associations du village - Salle seule = 160 €   Personnes de l'extérieur - Salle seule = 200 €   Du 1ee avril au 30 septembre électricité, chauffage et nettovage <sup>(1)</sup> de la salle compris   Habitants du village et associations du village - Salle seule = 120 €   Personnes de l'extérieur - Salle seule = 160 €   Supplément nettoyage de la cuisine hors vaisselle facturé 30 €, si cuisine louée en plus.   Vin d'honneur : durée de la location inférieure à 6h, électricité, chauffage et nettovage <sup>(1)</sup> de la salle et cuisine compris   Habitants du village et associations du village - Salle seule = 40 €   Personnes de l'extérieur - Salle seule = 80 €   Les options facturées en plus de la location de la salle :   Location cuisine = 50 €   Location couvert = 1,00 €/personne (préciser le nombre de personne)   Location percolateur = 15 €	Location moyenne durée = durée de la location supérieure à 6h et in	<u>férieure à 24h00</u>		
□ Personnes de l'extérieur - Salle seule = 200 €    Du 1er avril au 30 septembre électricité, chauffage et nettoyage (1) de la salle compris     Habitants du village et associations du village - Salle seule = 120 €   Personnes de l'extérieur - Salle seule = 160 €   Supplément nettoyage de la cuisine hors vaisselle facturé 30 €, si cuisine louée en plus.   Vin d'honneur : durée de la location inférieure à 6h, électricité, chauffage et nettoyage (1) de la salle et cuisine compris     Habitants du village et associations du village - Salle seule = 40 €   □ Personnes de l'extérieur - Salle seule = 80 €   Les options facturées en plus de la location de la salle :   □ Location cuisine = 50 €   □ Location couvert = 1,00 €/personne (préciser le nombre de personne)   □ Location percolateur = 15 €	Du 1 <sup>er</sup> octobre au 31 mars électricité, chauffage et nettoyage <sup>(1)</sup>	<u>de la salle compris</u>		
Du 1er avril au 30 septembre électricité, chauffage et nettoyage <sup>(1)</sup> de la salle compris  □ Habitants du village et associations du village - Salle seule = 120 €  □ Personnes de l'extérieur - Salle seule = 160 €  □ Supplément nettoyage de la cuisine hors vaisselle facturé 30 €, si cuisine louée en plus.  Vin d'honneur : durée de la location inférieure à 6h, électricité, chauffage et nettoyage <sup>(1)</sup> de la salle et cuisine compris  □ Habitants du village et associations du village - Salle seule = 40 €  □ Personnes de l'extérieur - Salle seule = 80 €  Les options facturées en plus de la location de la salle :  □ Location cuisine = 50 €  □ Location couvert = 1,00 €/personne (préciser le nombre de personne)  □ Location percolateur = 15 €	☐ Habitants du village et associations du village	- Salle seule = 160 €		
Habitants du village et associations du village - Salle seule = 120 €   Personnes de l'extérieur - Salle seule = 160 €   Supplément nettoyage de la cuisine hors vaisselle facturé 30 €, si cuisine louée en plus.   Vin d'honneur : durée de la location inférieure à 6h, électricité, chauffage et nettovage (1) de la salle et cuisine compris   Habitants du village et associations du village - Salle seule = 40 €   Personnes de l'extérieur - Salle seule = 80 €   Les options facturées en plus de la location de la salle :   Location cuisine = 50 €   Location couvert = 1,00 €/personne (préciser le nombre de personne)   Location percolateur = 15 €	☐ Personnes de l'extérieur - Salle seule = 200 €			
□ Personnes de l'extérieur - Salle seule = 160 € □ Supplément nettoyage de la cuisine hors vaisselle facturé 30 €, si cuisine louée en plus.  Vin d'honneur : durée de la location inférieure à 6h, électricité, chauffage et nettoyage (1) de la salle et cuisine compris □ Habitants du village et associations du village - Salle seule = 40 € □ Personnes de l'extérieur - Salle seule = 80 €  Les options facturées en plus de la location de la salle : □ Location cuisine = 50 € □ Location couvert = 1,00 €/personne (préciser le nombre de personne) □ Location percolateur = 15 €	Du 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre électricité, chauffage et nettoyage	(1) de la salle compris		
□ Supplément nettoyage de la cuisine hors vaisselle facturé 30 €, si cuisine louée en plus.  Vin d'honneur : durée de la location inférieure à 6h, électricité, chauffage et nettoyage <sup>(1)</sup> de la salle et cuisine compris  □ Habitants du village et associations du village - Salle seule = 40 €  □ Personnes de l'extérieur - Salle seule = 80 €  Les options facturées en plus de la location de la salle :  □ Location cuisine = 50 €  □ Location couvert = 1,00 €/personne (préciser le nombre de personne)  □ Location percolateur = 15 €	☐ Habitants du village et associations du village	- Salle seule = 120 €		
Vin d'honneur : durée de la location inférieure à 6h, électricité, chauffage et nettoyage <sup>(1)</sup> de la salle et cuisine compris  □ Habitants du village et associations du village - Salle seule = 40 €  □ Personnes de l'extérieur - Salle seule = 80 €  Les options facturées en plus de la location de la salle :  □ Location cuisine = 50 €  □ Location couvert = 1,00 €/personne (préciser le nombre de personne)  □ Location percolateur = 15 €	☐ Personnes de l'extérieur - Salle seule = 160 €			
<ul> <li>☐ Habitants du village et associations du village - Salle seule = 40 €</li> <li>☐ Personnes de l'extérieur - Salle seule = 80 €</li> <li>Les options facturées en plus de la location de la salle :</li> <li>☐ Location cuisine = 50 €</li> <li>☐ Location couvert = 1,00 €/personne (préciser le nombre de personne)</li> <li>☐ Location percolateur = 15 €</li> </ul>	□ Supplément nettoyage de la cuisine hors vaisselle facturé 30 €, si c	uisine louée en plus.		
□ Personnes de l'extérieur - Salle seule = 80 €  Les options facturées en plus de la location de la salle : □ Location cuisine = 50 € □ Location couvert = 1,00 €/personne (préciser le nombre de personne) □ Location percolateur = 15 €	Vin d'honneur : durée de la location inférieure à 6h, électricité, chau	uffage et nettoyage <sup>(1)</sup> de la salle et cuisine compris		
Les options facturées en plus de la location de la salle :  □ Location cuisine = 50 €  □ Location couvert = 1,00 €/personne (préciser le nombre de personne)  □ Location percolateur = 15 €	☐ Habitants du village et associations du village	- Salle seule = 40 €		
<ul> <li>□ Location cuisine = 50 €</li> <li>□ Location couvert = 1,00 €/personne (préciser le nombre de personne)</li> <li>□ Location percolateur = 15 €</li> </ul>	☐ Personnes de l'extérieur - Salle seule = 80 €			
<ul> <li>□ Location couvert = 1,00 €/personne (préciser le nombre de personne)</li> <li>□ Location percolateur = 15 €</li> </ul>	Les options facturées en plus de la location de la salle :			
☐ Location percolateur = 15 €	☐ Location cuisine = 50 €			
	☐ Location couvert = 1,00 €/personne (préciser le nombre de personne)			
Vaisselle cassée ou manquante 1,50 € / élément Versement d'un chèque de caution de 300 €	☐ Location percolateur = 15 €			
	Vaisselle cassée ou manquante 1,50 € / élément	Versement d'un chèque de caution de 300 €		

Le montant de la caution sera le même selon la durée de location. Elle sera restituée après l'état des lieux, le paiement de la location, des frais annexes et le retour des clés.

1 - le nettoyage comprend uniquement le lavage du sol et des sanitaires. La salle devra être rendu propre de détritus et bien rangée.

Mairie de Consenvoye 22 bis, Petite Rue 55110 CONSENVOYE

E-mail: mairie@consenvoye.fr

**Téléphone**: 03.29.85.86.75

Site: www.consenvoye.fr